

Du 17 Juillet au 19 Juillet au
centre de Savignac les églises (24)

Séjours été 2024 avec
l'ALSH de BASSILAC

MS-GS-
CP

LE SÉJOUR DES PETITS COSTAUDS ETE 2024

Bulletin de réservation à retourner auprès de votre ALSH
avant le 10 JUILLET 2024

CONTACTS :

ALSH Saint Privat à Savignac les Eglises
TEL : 05/53/46/71/94 - 06/37/30/90/50
alsh.savignac@grandperigueux.fr

ALSH "arc en ciel" à Bassillac
TEL : 05/53/07/27/68
alsh.bassillac@grandperigueux.fr



santé
famille
retraite
services



OBJECTIFS DU SEJOUR

Ce séjour est à destination des enfants scolarisés pour 2023-2024 en MS/GS/CP. Il permettra de développer les attitudes nécessaires aux apprentissages et de travailler les compétences fondamentales à la réussite à travers ses objectifs :

- Garantir la sécurité physique et affective nécessaire du fait de la séparation avec la famille
- Répondre aux besoins collectifs en favorisant la mixité
- Permettre à l'enfant d'acquérir de l'autonomie et le sens des responsabilités
- Favoriser la participation des enfants dans les activités et la vie quotidienne
- Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide, le partage
- Proposer et faire découvrir aux enfants des activités sportives et culturelles.

Equipe d'encadrement

L'équipe d'animation sera composée de :

- Naurine TUSA (BAFA) permanente ALSH Savignac
- Laura TABARY (BAFA) permanente ALSH Bassillac
- Marion Faure (BAFD) directrice ALSH Savignac

Tarifs

Les tarifs comprennent l'ensemble des coûts liés au transport, à l'hébergement, aux activités à l'encadrement. Une majoration de 50% sera appliquée pour les enfants n'habitant et n'étant pas scolarisés sur la commune d'Agglomération du Grand Périgueux.

Le Grand Périgueux prend à sa charge une forte partie du coût réel du séjour. L'Etat et la CAF soutiennent financièrement ces séjours.

Tout séjour commencé sera dû quelle que soit la raison de la diminution du nombre de jours de séjour (maladie, rapatriement anticipé, météo...).

Les annulations devront se faire 1 semaine avant le départ. Aussi, toute annulation ne respectant pas ce délai entrainera la facturation de l'intégralité du séjour (sauf production d'un certificat médical).

TARIFICATION UNIQUE SÉJOURS ESTIVAUX 2024 3 jours-2 nuits						
0-400€	401-700€	701-800€	801-1000€	1001-1250€	1251-1500€	1501€ et plus
9,00€ ATL déduites 21€ sans aide	12,00€ ATL déduites 21€ sans aide	25,00€	30,00€	40,00€	50,00€	60,00€

Programme d'activités

	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet
Matin	Installation du campement/ jeu de présentation	Initiation poney	Rangement
Après- midi	Jeu sportif/collectif + piscine	Jeu sportif/collectif + piscine	Jeu sportif/collectif + départ
Veillée	veillée twister + mini jeu	veillée dansante	

Les activités peuvent varier en fonction des conditions météo ou des demandes des enfants...

Hébergement/Restauration

L'hébergement se fera sous tente collective, garçons et filles séparés. Le campement se fera au sein de l'ALSH de Savignac les Eglises.

Certains repas seront préparés par les animateurs en compagnie des enfants, les repas du midi seront ceux du traiteur, sauf le 1er repas préparé par les familles (pique-nique).

Inscription/Réservation

Tout enfants inscrit au séjour doit avoir un dossier d'inscription complet auprès du Grand Périgueux. Ce séjour est limité à 10 enfants, 5 de Bassillac et 5 de Savignac de préférence mixte. Le nombre de places étant limité, les demandes seront traitées selon les priorités du règlement intérieur et en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins. Un mail de confirmation indiquera la validation de l'inscription de l'enfant.

Dans le cas où le séjour compterait moins de 8 enfants ou de conditions météorologiques exceptionnelles, nous nous réserverons le droit d'annuler le séjour. Une information sera communiquée aux familles en ce sens et les familles se verront proposer une solution de garde, si elle le souhaite, auprès d'un ALSH.

Réunion d'informations

Une réunion d'informations aura lieu le 11 juillet à 18H à l'ALSH de saint privat de Savignac Les Eglises 24420.



Bulletin de réservation Séjour été 2024

à retourner auprès de la direction de votre ALSH avant le 10 JUILLET 2024

NOM de l'enfant

PRENOM

AGE (le jour du depart).....

CLASSE (2023-2024).....

ECOLE.....

Nous soussignés Mr/Mme

représentants légaux de l'enfant

Souhaitons réserver une place pour **le séjour "Des petits Costauds"** se déroulant du 17 juillet au 19 juillet 2024.

cette réservation vaut acceptation du règlement intérieur ainsi que l'autorisation pour les responsables du séjour de prendre toutes les mesures de prise en charge de mon enfant en cas d'incident .

Fait à.....

Le / / 2024

Signature des responsables légaux :